

Modèles de fait et modèles de référence dans l'habiter d'un quartier clandestin :

Cas de Douar Soussi - Meknès

Françoise Navez BOUCHANINE

INTRODUCTION

Ces dernières années, une idée est assez souvent formulée, à propos des quartiers clandestins, spontanés, autoproduits.. C'est l'idée selon laquelle ces quartiers seraient une sorte de lieu privilégié où puiser des modèles pour comprendre et concevoir des modèles d'habiter, voire des modèles urbains, pour les citadins d'aujourd'hui et de demain : en effet, loin des modèles et normes imposés, les habitants de ces quartiers -et plus particulièrement des quartiers en *dur*, où les habitants, a priori, disposent de plus de moyens qu'en bidonville - produiraient un habitat qui serait directement le reflet de leurs besoins, de leurs modes de vie, et par conséquent l'expression de leurs modèles socio-culturels *vécus*. Ce dernier aspect, le vécu, n'est pas le moindre, puisqu'on peut penser que ce que construisent les habitants, en autoproduction, contient toujours une tentative intéressante d'adapter leurs modèles, leurs valeurs aux conditions de vie actuelle, au monde dit "*moderne*".

On comprend l'intérêt que représenterait la confirmation de ces idées, à un moment où, rejetant un certain nombre de modèles qui leur paraissent inadéquats, les architectes, urbanistes et décideurs divers dans le domaine de l'habitat et des villes, sont en quête de "*modèles*" qui satisfassent des exigences parfois extrêmement contradictoires et qui puissent être retravaillés, réutilisés dans des dessins et projets futurs.

On peut cependant s'interroger sur le revirement extrême que constitue cet intérêt pour le clandestin qui, il n'y a pas si longtemps, était ignoré, ou regardé comme une des formes les plus pernicieuses du "*désordre*" urbain !

C'est donc dans l'idée de voir ce qu'on peut réellement tirer de ce nouveau regard sur le clandestin dans la discussion et l'élaboration de modèles d'habiter que je me suis orientée vers une enquête sur Douar Soussi, dans le cadre d'une recherche plus globale⁽¹⁾ sur les modèles de fait et de référence dans l'habiter des populations citadines.

(1) Recherche qui m'a conduite, depuis 1976, des quartiers d'habitat économique à la Médina, en passant par les bidonvilles, les immeubles du centre ville, et les villas périphériques, ceci toujours dans une même ville, Meknès, pour éliminer le plus possible de variables externes au propos. =

Ce "douar" est situé en dehors du périmètre urbain de Meknès, à l'Est, près de la cimenterie de la ville (CADEM). Il est séparé de la ville par l'oued Ouislam et ne dispose d'aucune voie de liaison directe avec des quartiers, qui, à vol d'oiseau, sont cependant assez proches. Le franchissement de l'oued impose le passage par la voie de pénétration Fès-Meknès.

Le "douar" compte, selon le recensement 1982, 6.150 habitants alors que le S.D.A.U. évaluait sa population à 2.500 seulement en 1977. En 1984, après comptage des constructions, le cheikh avance le chiffre de 3.000 "numéros" y compris les boutiques et les constructions vides ou inachevées, ce qui paraît fournir un indice - tout imparfait qu'il soit - d'une progression accrue.

L'origine du douar, ainsi que son appellation, remonte environ aux années quarante. Situé alors sur l'emplacement actuel de la cimenterie, il était constitué d'une petite entreprise de traitement de crin végétal et de quelques baraques dont une qui abritait une petite épicerie - tabac exploitée par un Soussi !

Le terrain, ainsi que toute la zone d'ailleurs, était propriété de lointains descendants de Moulay Ismaïl ("*bled chorfa*") et était donc simplement loué aux occupants.

Quand, en 1950, l'emplacement est choisi pour l'implantation d'une cimenterie, le petit noyau de Douar Soussi est déplacé au Nord-Est de l'ancien site. Ce nouveau noyau est lui aussi constitué d'habitations précaires.

Par ailleurs, certains terrains environnants, de taille très variable, étaient loués pour exploitation agricole dès cette époque tant à des gens originaires des douars voisins qu'à des immigrants ruraux d'origine diverse. En 1952, la CADEM construit des logements pour son personnel : un petit quartier de villas, au Sud-Est, vers la route et une "*citè ouvrière*" de 150 logements à l'Est de l'usine.

L'évolution du douar, très rapide au moment de l'implantation CADEM, va par la suite se ralentir et mener doucement le douar à la taille (estimée) de 1.500 habitants en 1971⁽²⁾. se sont ajoutés. Entre temps, à la population vivant d'exploitation rurale et d'emploi industriel, des ouvriers travaillant dans une carrière très proche du nouveau noyau (Est).

Vers 1974, le développement du douar clandestin inquiète les autorités. Une première esquisse de plan d'aménagement est établie qui sera suivie d'autres esquisses toujours dépassées par la réalité avant d'aboutir...

Des travaux d'aménagement sont entamés dans la zone centrale en 1978 (élargissement du chemin central qui devient une "*avenue*", assainissement de la zone centrale⁽³⁾ et éclairage public).

= J'entends par modèle de fait l'agencement réel, concret, d'un certain nombre d'éléments matériels qui s'articulent avec des pratiques quotidiennes. Les modèles de référence seraient l'agencement idéal auquel on tente de s'apparenter, de s'identifier, soit par l'appropriation d'éléments matériels indépendamment des pratiques, soit par des pratiques non articulées à des éléments matériels.

(2) Outre une main d'oeuvre permanente dont tous les ouvriers ne sont pas nécessairement logés, la CADEM emploie une main d'oeuvre occasionnelle qui alterne petite exploitation rurale et période d'emploi.

(3) Le douar est "*découpé*" en vue de l'aménagement : la zone dite A en voie d'équipement est la plus "*reconnue*", la zone B, non équipée, mais faisant l'objet de pression de grands lotisseurs, la zone C, davantage dominée par reventes et morcellements, également non équipée.

A ce point, plusieurs facteurs paraissent avoir retardé la mise en place de solutions d'ensemble : d'une part, la situation du douar à la limite du périmètre urbain, ce qui fait que municipalité et commune se renvoient les responsabilités, d'autre part, le fait que le schéma-directeur de la ville ne l'ait, contre toute attente, pas inclus dans son aire d'études. Enfin, le début de régulation affectant une partie du douar a fait renchéris les phénomènes de pression et spéculation foncière en dehors de cette partie.

En 1984, on peut considérer que Douar Soussi est un quartier clandestin en voie de partielle régulation sans qu'on puisse, pour autant, affirmer qu'il sera un jour un quartier totalement intégré....

Il paraît d'ailleurs important de souligner que Meknès n'est pas, comme Salé ou Fès par exemple, une ville où le développement du clandestin prend des allures massives. Ceci explique que, tout en s'intéressant de près à ce qui s'y passe, les autorités n'y voient pas une priorité absolue. S'intéresser aux modèles de fait et de référence ne semble pas, a priori, poser plus de problèmes pour un quartier clandestin que pour tout autre quartier. Dans ce cas précis, il faut pourtant reconnaître qu'un certain nombre de difficultés méthodologiques se sont posées.

En effet, ma démarche, dans les autres quartiers enquêtés⁽⁴⁾ s'appuyait essentiellement sur un petit nombre d'études de cas d'usagers pris comme usagers "types" (interview, visite de la maison, relevé du plan avec mobilier).

Le choix de ces usagers se faisait à partir de données socio-économiques préalablement établies par voie d'enquêtes socio-économiques légères mais statistiquement représentatives.

Douar Soussi n'a pas eu la "chance" de faire l'objet d'enquêtes socio-économiques et a notamment "échappé" à l'enquête ménage du Schéma-Directeur (1977). Seul un rapide comptage des constructions avait été réalisé en 1976.

Même si Meknès n'est pas, comme on l'a dit, une ville à fort développement de clandestin, il ne me paraissait pas possible d'y étudier les modèles d'habiter sans tenir compte d'un mode de développement de l'habitat qualitativement différent de ce qui se passait ailleurs.

Pour pallier le manque de données socio-économiques préalables, j'ai donc recouru à des entretiens préliminaires et postliminaires par informateurs, largement facilités par l'accueil favorable dont j'ai bénéficié à tous les niveaux⁽⁵⁾.

Le travail de repérage préliminaire doit beaucoup à deux très anciens résidents de Douar Soussi, présents dès l'époque de l'usine de crin ainsi qu'au cheikh et aux moqqadmin : le choix des critères de sélection des ménages "types" à interroger n'aurait pas été possible sans leur collaboration.

Le travail de confrontation postliminaire, mené auprès des mêmes informateurs, ainsi qu'auprès des responsables de l'urbanisme, a permis, quant à lui, de recouper ou de nuancer un certain nombre de réponses collectées au cours des interviews.

(4) Voir en annexe un schéma de la ville avec localisation de Douar Soussi et des autres quartiers préalablement enquêtés.

(5) Tant auprès des autorités locales que des responsables de l'urbanisme, actuels et anciens.

Enfin, par mesure de prudence supplémentaire, le traitement des entretiens et des relevés n'a retenu, pour l'exposé qui suit, que les traits les plus saillants, en réservant provisoirement les éléments anecdotiques, peu tranchés, ou sur lesquels aucun recoupement ou aucune convergence n'avait pu être trouvé par ailleurs.

I - PROCESSUS D'OCCUPATION ET DE CONSTRUCTION

1 - Itinéraires urbains

Les itinéraires des habitants de Douar Soussi, qu'on aurait parfois bien du mal à qualifier d'urbains sont extrêmement variés.

Il faudrait d'abord évoquer ceux qui, sans vraiment changer de lieu (déplacement de 500 m) ont changé de statut et de mode de vie : ils sont nés ruraux, locataires de terrains agricoles, et se retrouvent selon leurs propres dires, quasi-citadins, propriétaires de leur logements et pratiquant des métiers n'ayant plus aucun rapport avec l'agriculture.

Ils sont plus ou moins dispersés sur l'ensemble du douar actuel, mais bon nombre d'entre eux sont dans la périphérie Nord, Nord-Ouest, Nord-Est.

Il y a, en deuxième lieu, de très anciens migrants (plus de 25 ans, les migrants étant parfois leurs propres parents d'origines très variées : Souss, Chaouia, Gharb, Saïs, Rif) qui ont vécu dans le premier douar Soussi et ont connu successivement des statuts de locataires de terre à usage d'habitation et de culture, puis de propriétaires pour habitation et éventuellement commerce. Ils sont principalement localisés au centre du Douar.

En troisième lieu, il y a les immigrants plus récents, ceux qui (en compagnie du 4^e groupe) ont contribué le plus au gonflement récent du Douar. S'ils sont propriétaires, on les retrouve surtout aux franges du centre, ou au Nord de "l'avenue" centrale, sans que ce soit absolument régulier⁽⁶⁾. S'ils sont locataires, ils sont plus dispersés sauf dans les quelques points de baraques qui subsistent encore (notamment près de la carrière) où on les retrouve particulièrement nombreux.

En quatrième lieu, il y a les "échappés" de la ville dont l'apparition à Douar Soussi est également récente (plus ou moins à partir de 77) : des propriétaires, aux franges du noyau central, principalement à l'ouest⁽⁷⁾ mais également des locataires de pièces dans des maisons en dur, ou dans des baraques où ils cohabitent avec des immigrants récents.

Enfin il y a lieu de distinguer une 5^e catégorie de résidents d'origines extrêmement variées, mais concentrées dans l'espace très nettement à part du reste : ce sont les ouvriers permanents de la CADEM à qui ont été alloués des logements de fonction organisés sur le mode "cité". Ils ne sont pas propriétaires et forment une entité à part, relativement marginale dans Douar Soussi.

(6) Les T.M.E. sont le plus souvent à classer dans cette catégorie.

(7) Les filières de vente sont probablement responsables, notamment, de la concentration dans deux derbs d'un certain nombre d'anciens résidents des quartiers Bni M'hamed et Sebbeta.

En conclusion, ce n'est pas l'hétérogénéité des itinéraires urbains qui est ici intéressante en soi, car peu de quartiers urbains peuvent se targuer d'une homogénéité totale. Par contre, ce qui distingue Douar Soussi, c'est la **coexistence**, peu fréquente ailleurs, de catégories aussi totalement différentes, dans un même espace : gens "rattrapés" par la ville, gens rejetés par la ville, gens venus de l'extérieur et s'y étant installés parce que Douar Soussi leur paraissait une bonne "approximation" de la ville⁽⁸⁾.

2 - Mode d'accès

2.1. - Comme dans la plupart des quartiers récents, en dur (légaux ou non) c'est avant tout au **terrain nu** que l'accès s'est fait, par les propriétaires s'entend. Cependant cet accès s'est réalisé de manières extrêmement différentes suivant les époques.

Le noyau initial -qui, rappelons-le, était sur le site actuel de la CADEM- fut constitué de lopins de terre de tailles très variables loués pour des fins agricoles.

La transformation de la destination du site, lors de l'implantation de la CADEM, entraîna un déplacement des ménages toujours dans les mêmes conditions de location sur le même "bled chorfa", plus au Nord. Il y a tout lieu de penser que l'effet cumulé du **déplacement** et de l'**implantation** d'une unité industrielle attractive entraînèrent des modifications importantes dans les rapports entre propriétaires du terrain et candidats occupants. Est-ce réellement la cessation de paiement du prix du loyer qui, selon les dires de certains témoins entraîna la décision desdits Chorfa de tenter de lotir et vendre⁽⁹⁾ ? N'est-ce pas plutôt leur prise de conscience que, d'occupation légère et réversible, ce qui se produisait sous leurs yeux était de plus en plus lourd et de plus en plus irréversible ?

Toujours est-il que les premiers "achats" ont lieu vers 1959-1960, le prix du m² ayant alors oscillé entre 0,75 et 2 DH⁽¹⁰⁾.

Les deux premières catégories de résidents citées précédemment ont donc acheté à cette époque, parfois plusieurs lopins destinés soit à un double usage personnel, soit laissés en attente pour la revente ou pour une utilisation spéculative future (magasin par exemple).

La **taille** des parcelles acquis ainsi varie selon les cas de 250 à 1.500 m².

2.2. Le cas des terrains acquis plus tardivement (à partir des années 70) est déjà fort différent.

La **taille** des parcelles acquises diminue fortement (40 à 300 m²). Ce sont d'ailleurs souvent des ventes de seconde main.

(8) Le bidonville, dans un premier temps accueille surtout le 3^e groupe. C'est seulement beaucoup plus tard qu'il accueille le 2^e. Il concerne rarement le 1^{er}, peut-être d'ailleurs à cause des déplacements autoritaires fréquents dès sa formation.

(9) Il semblerait que le propriétaire avait fait appel à un géomètre pour remembrer et lotir, tentatives rejetées par les occupants qui voulaient bien acheter, mais **sans déplacement**.

(10) Déjà à l'époque, les prix pratiqués établirent une différence entre terrains centraux, proches de la route et de la CADEM, et terrains périphériques.

Les prix, eux, augmentent : de 18.50 DH le m² près du centre en 1974, on passe à 150 DH le m² en 1978 et à 500 DH le m² en 1983.

En périphérie, de 8 DH le m² en 1970, on passe à 30 DH le m² en 1978 et à 200 DH le m² en 1984. Tous ces prix concernent des terrains non équipés, mais les premiers sont susceptibles de l'être rapidement comme on l'a indiqué en introduction. Cette différence se marque clairement dans les prix et **renforce** la simple différence de localisation géographique.

Les cas étudiés n'ont pas acheté par recours à des agents d'affaires, mais par réseaux de connaissance, ce qui ne semble plus être la règle depuis quelques années puisque plusieurs "agents" opèrent actuellement dans le quartier.

2.3 - Les locataires semblent être d'apparition récente. Les plus anciens rencontrés sont là depuis 6 ans, mais beaucoup sont installés depuis moins de 2 ans. Là aussi la filière "connaissance" semble plus efficace que celles des agents.

Il est malheureusement difficile, en l'absence d'enquêtes extensives, de se faire une idée exacte du nombre des locataires. D'après les estimations des autorités locales et des informateurs, on peut penser qu'ils représenteraient 15 à 30 % des ménages en 1984. On a dit que ces locataires louent le plus souvent des pièces plutôt que des logements.

Les prix oscillent de 50 DH pour le loyer le plus ancien en baraque proche du centre (850 DH le plus récent) à 100 DH la pièce en dur, 150 DH la pièce, plus réduit-cuisine en périphérie (loyers récents). Ces locataires peuvent aussi bien être d'origine rurale, récemment immigrés, que d'origine urbaine.

Dans le premier cas, un "transit" rapide par les quartiers les plus pauvres de Meknès peut avoir précédé l'installation à Douar Soussi mais :

Ménage n° 13 : "C'était encore trop cher pour nous la location à Bordj Moulay Omar".

Dans le second cas, je n'ai trouvé personnellement que des cas de jeunes couples qui, une fois mariés, ne trouvaient pas de produit logement en rapport avec leurs capacités⁽¹¹⁾.

2.4 - Les seuls cas de logés gratuits rencontrés sont ceux des ouvriers CADEM logés en "cité". La plupart des habitants de cette cité sont d'anciens occupants, parfois leurs descendants, s'ils ont "repris" l'emploi paternel. La retraite marque la fin de l'occupation à titre gratuit. Cependant, la CADEM ayant réalisé un lotissement réservé à ses ouvriers avec paiement étalé dans le temps, certains pré-retraités préparent lentement leur passage de l'état de logés gratuits à celui de propriétaires.

En conclusion, que faut-il retenir d'essentiel sur ces modes d'accès ?

En ce qui concerne les propriétaires, la **différence marquante** dans les accès des "anciens" et des "nouveaux" : les premiers furent des occupants avant de

(11) Un impact sans doute très inattendu, du Projet de Développement urbain de Meknès se retrouve dans l'explication de cette jeune femme du ménage n°5 : "la maison de mes parents était trop petite, celle des parents de mon mari aussi, et à Bordj depuis qu'ils ont distribué les numéros, on ne trouve plus rien, ni à louer, ni à acheter. Alors on a dû partir de là. Mais ailleurs à Meknès, c'était trop cher pour nous".

devenir réellement propriétaires mais, rappelons-le ; sans remembrement, sans déplacement⁽¹²⁾. Les seconds vinrent acquérir des parcelles sur un marché déjà constitué.

En ce qui concerne les locataires, ce qu'il faut retenir c'est la relative nouveauté de ce statut à Douar Soussi, ainsi que le rôle de "relais" joué par le Douar par rapport aux quartiers pauvres intra-urbains.

3 - Conceptions, réalisations et modifications de l'unité logement

Selon l'époque de l'accès au terrain et selon la localisation dans le Douar, on trouve des modes de conception et de réalisation assez différents.

3.1. - En ce qui concerne, par exemple, la première "vague" des occupants, ils ont très rarement entamé immédiatement la construction dans sa forme actuelle. Toutes les installations antérieures, tant aux dires des enquêteurs qu'à ceux des informateurs, étaient en roseaux et en terre. La construction en "dur" s'est faite petit-à-petit, et souvent arrêtée dans les années 60 à un seul rez-de-chaussée.

Ces constructions ont été réalisées sous la conduite d'un maâlem, qui traçait le plan au sol en accord avec le propriétaire. Il semblerait qu'au départ, beaucoup d'entre elles avaient la forme d'un L avec cour décentrée, L qui a fini par se fermer en U, transformant du même coup la cour décentrée en woust-ed-dar central⁽¹³⁾. Ces modifications, qui ne sont vécues comme "profondes" que dans un seul cas sont expliquées de diverses manières par les enquêtés : dans deux cas, c'est l'aggrandissement de la chaussée, au moment de l'épisode "Plan d'Aménagement" qui, rognant sur la grande longueur de la parcelle, a entraîné la construction d'une ou 2 pièces à l'autre extrémité de la cour.

Dans deux autres cas, c'est la décision de construire un étage, beaucoup plus tardivement d'ailleurs (respectivement 17 et 20 ans après l'achat du terrain) qui a entraîné la "fermeture" du rez-de-chaussée et du même coup d'ailleurs la couverture presque totale du woust-ed-dar excepté un rectangle de 1,20 × 1 m.

La décision de surélever, comme elle apparaît au moment où l'on parle d'aménagement du quartier, entraîne le recours à un dessinateur dont le rôle ne paraît pas toujours très apprécié⁽¹⁴⁾. On n'en donnera qu'un exemple où la "fermeture" du plan ne correspond pas au souhait des résidents :

Ménage n° 17 : "On a pris un "moubindis" pour que ça soit bien, mais en fait il a tout décidé et ne nous a pas écoutés. D'abord la pièce des invités et la cuisine sont trop petites, et puis moi je voulais une cour de côté, qui donne sur le jardin, et pas un woust-ed-dar au milieu avec un lanterneau. C'est trop sombre".

(12) Hormis le 1^{er}, lors du déplacement du site initial.

(13) Voir en annexe plan actuel et plan initial du ménage n° 2.

(14) Dans le cas d'un résident de la zone C le recours au dessinateur fut d'ailleurs plus une manoeuvre rituelle pour tenter de faire croire qu'il appartenait à la zone A (d'après les services de l'urbanisme le cas n'est pas rare).

Ce qu'on peut ajouter, c'est que le dessinateur a cru bon de doter le 1^{er} étage d'un balcon qui n'a aucune utilisation⁽¹⁵⁾.

3.2. - Dans le cas des achats plus récents, peu ont commencé par des installations provisoires : on a directement entamé la construction actuelle en vivant ailleurs le temps qu'un embryon soit habitable (arrivant de la campagne chez un parent, citadin en ville, émigré à l'étranger).

Le recours ou non au dessinateur est lié à la localisation et à l'année de construction. Dans la zone A, pour les constructions réalisées il y a moins de 10 ans, on a recouru au dessinateur mais avec des attitudes fort différentes : le ménage n° 3 (émigré) a dessiné le plan de la maison de son patron (Midi de la France) et l'a porté au dessinateur en le priant de l'exécuter.

Le ménage n° 11⁽¹⁶⁾ parce qu'il se retrouvait, après élargissement de l'avenue, avec 70 m² au lieu de 120 et ne savait comment gérer cette situation nouvelle !

Ménage n° 11 : "C'est drôle le plan qu'il nous a fait - je ne comprends pas pourquoi il m'a fait 4 petites pièces avec quelque chose au milieu qui ressemble à un couloir, plutôt que 2 grandes pièces avec un woust-ed-dar pour prendre le vent d'ouest en été"

Dans les autres zones, le maâlem apparaît plus souvent, même pour des constructions très récentes, que le dessinateur. Il faut noter que l'intervention de ce maâlem tient compte des indications du propriétaire, et que ceci peut donner des variations assez intéressantes même quand des principes d'organisation convergent : la comparaison entre les ménages 4 et 8, qui tous 2 ont opté pour la coexistence d'un cour extérieure et d'un woust-ed-dar intérieur, est à cet égard intéressante⁽¹⁷⁾.

3.3. - Les résidents des baraques qui subsistent en des endroits bien limités semblent parfaitement conscients de leurs "droits" à construire mais représentent la proportion démunie qui n'a pu suivre l'évolution du quartier. Il faut d'ailleurs noter que dans l'enclos relevé, le seul revenu du chef de ménage consiste en l'addition des loyers des pièces qu'il n'occupe pas lui-même.

En conclusion de ce point, on peut dire que les conceptions restent relativement hétérogènes malgré un début d'homogénéisation directe dans la zone A et indirecte (par imitation ou par recherche anticipative de légalité) dans les autres zones. Ce qui reste commun, quelle que soit la zone, ou l'époque d'achat, c'est le caractère évolutif de la construction d'une part, et le peu de modifications profondes apportées : tous travaux et ajouts servant en fait à achever, à parfaire la maison.

(15) Au moment de la visite, la porte est coincée et l'enquêté dit qu'il ne l'a pas ouverte depuis plus d'un an.

(16) Le ménage n° 11 possède actuellement 2 maisons : le "vrai" lopin acquis en 1962 et le dessus de boutique en voie d'achèvement où "logent" les grands garçons.

(17) Voir les plans en annexe.

II - ORGANISATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE INTERIEUR

Après les résidents en baraques et les locataires, tous les ménages propriétaires disposent d'au moins 2 pièces, cuisine et cour (ménage n° 9), d'au plus 8 pièces, deux cuisines, woust-ed-dar, jardin (ménage n° 7), toutes les tailles et dispositions y étant représentées.

Cette diversité diffère déjà, en taille et en confort, de la relative homogénéité de l'habitat intra-urbain produit sur lotissements privés ou publics. D'autres différences, internes ou externes, méritent qu'on s'y arrête.

On ne peut malheureusement, dans cet article, examiner l'ensemble des points auxquels l'enquête s'est intéressée. On s'arrêtera sur 3 points essentiels qui sont le degré d'ouverture/fermeture de l'unité logement, le degré de spécialisation des pièces, et l'importance de l'espace privé dans la vie quotidienne.

1 - Ouverture/fermeture

Toutes les maisons -sauf celle du ménage n° 3 qui est ouverte à l'arrière sur un jardin- sont pourvues soit d'une cour, soit d'un woust-ed-dar, soit des 2 à la fois.

Certaines, ont, en plus, un bout de jardin, devant, ou sur le côté de la maison.

Les habitations sises sur "l'Avenue"⁽¹⁸⁾ n'ont ni cour, ni jardin et il est presque certain que l'agrandissement de la voie principale, privant certaines maisons de superficies parfois importantes, peut expliquer **en partie** ce fait.

Hors avenue, mais toujours dans la zone centrale, on note chez certains une tendance à préférer la cour latérale, couverte ou non, principalement à cause de la **lumière** et de la transition/ouverture vers l'extérieur qu'elle permet.

Ménage n° 9 : "C'est mon père qui est tâcheron qui nous a conseillé plutôt la cour avec une grande fenêtre extérieure - ici ils appellent ça "*mrab*". Mais elle nous sert comme un woust ed-dar - On s'y installe et on laisse la porte de la maison ouverte. Celui qui passe rentre..."

Evidemment, on peut faire ça parce que c'est un derb tranquille dont on connaît les gens. Sur l'avenue, on ne pourrait pas !".

Ceux qui, en périphérie, disposent à la fois d'une cour extérieure et d'un woust-ed-dar, en font par ailleurs des utilisations tout-à-fait **distinctes** : la cour y est plus domestique, plus estivale ainsi, alors que le woust-ed-dar est plus hivernal, et davantage réservé au séjour. Mais il faut noter que dans un cas, il n'est utilisé que comme lieu de passage.

Sans vouloir en faire une règle, on constate en fait des variations importantes dans l'ouverture des maisons en passant du "centre" aux derbs peu éloignés mais décentrés, et enfin à la périphérie faiblement parcourue par le réseau des voies internes. D'ailleurs, les jardins des parcelles centrales sont entourés de murs, peu élevés certes, tandis que ceux des parcelles périphériques sont simplement bordés de haies légères ou plantations lâches qui permettent une très grande **visibilité**, notamment des tâches domestiques, et donc des femmes.

(18) Il s'agit de la rue principale de Douar. Le nom générique d'avenue est donné par les habitants eux-mêmes, **sans ironie**.

On constate par ailleurs que les rues, derbs, tracés de piste ne semblent pas constituer des prolongements de l'espace intérieur, contrairement à ce qui se passe dans certains quartiers d'habitat populaire intra-urbain : la totalité des activités, hormis peut-être les jeux d'enfants, se déroulent à l'intérieur dans les limites de la parcelle.

Enfin, les fenêtres, dont la taille sert parfois d'appréciation au degré d'extraversion des maisons, sont très variées, mais sans qu'une liaison manifeste entre taille et localisation puisse être faite, ni entre taille et degré d'ouverture par ailleurs.

Notons encore que peu de logements disposent de terrasse aménagée et accessible.

2 - Degré de spécialisation des pièces

Le premier élément à constater ici, c'est que les structures familiales sont assez hétérogènes et qu'à côté des familles nucléaires, et nucléaires élargies retrouvées dans les quartiers populaires de la ville, on trouve à Douar Soussi bon nombre de familles polynucléaires⁽¹⁹⁾. Ce fait entraîne des types de spécialisation différente.

2.1. - Dans le cas des familles nucléaires et nucléaires élargies, la "pièce des invités" est **identifiée** par son appellation, son ameublement, la description de son utilisation, mais pas nécessairement et totalement **spécialisée**, sans que ceci soit lié au nombre total de pièces : le ménage n° 9 qui ne dispose que de 2 pièces pour 6 personnes "spécialise" fortement cette pièce. Le ménage n° 10 qui dispose de 4 pièces pour 9 personnes l'utilise quotidiennement....

L'ameublement est le même que celui rencontré ailleurs - banquettes et matelas - avec des degrés de sophistication très différents. Enfin une caractéristique qui, elle, semble commune et diffère de ce qui se rencontre dans les quartiers d'habitat populaire citadin, c'est la **taille** de ces pièces d'invités : d'abord la **superficie** (elle peut occuper jusqu'à 40 % de la superficie couverte) mais surtout la **longueur** qui est rarement inférieure à 7 m chez les ménages enquêtés, pour une largeur qui avoisine 2,80 m.

La spécialisation des autres pièces est extrêmement variable. La chambre du chef de ménage et de sa femme, par exemple, est autonomisée chez certains et pas chez d'autres.

Dans un cas d'ailleurs, (ménage n° 4) un simple relevé aurait pu conduire à l'idée de spécialisation à cause de la présence dans une pièce d'un grand lit double. A l'enquête, il s'avéra que cette pièce servait comme séjour et chambre d'enfants et que c'est l'autre pièce, nullement "marquée" en matière de mobilier, qui abritait le sommeil du couple : le sol était recouvert de "henbel", chaque soir, à cet effet.

Ce qu'on retrouve, par contre, dans la presque totalité des maisons c'est la coexistence du séjour nocturne (qu'il y ait ou non télévision) et du sommeil des enfants. De même, la spécialisation d'une pièce pour un enfant célibataire ne se

(19) De la forme couple de parents avec leurs fils mariés, leurs épouses et leurs enfants.

produit que si ce dernier est un garçon. Cette dernière caractéristique est largement observée dans toutes les catégories d'habitat populaire citadin.⁽²⁰⁾

Ce qu'on peut dire donc, en résumé, sur ce point, c'est que la spécialisation des pièces est assez variable selon les cas. Mais ce qui paraît plus intéressant, c'est que lorsqu'elle existe, elle n'affecte pas les pièces suivant un ordre **convergent** tel par exemple que cela se rencontre dans l'habitat populaire citadin où la 1^{ère} pièce à se spécialiser, hormis le salon, est la chambre du chef de ménage, suivie éventuellement d'**une chambre d'enfants distincte du séjour** si l'unité comporte 4 pièces.

2.2 - Dans le cas des familles polynucléaires, une fois mise à part la pièce des invités comme dans les familles nucléaires, la spécialisation s'effectue non pas selon les fonctions mais selon les **noyaux** ; "les pièces" ainsi affectées sont meublées de 2 manières différentes : lit double avec armoire à glace, et banquettes (formant au moins un L, ou mieux un U) marquant par là que les noyaux ne s'isolent pas seulement pour le sommeil, mais aussi pour séjour et réception.

Ces pièces ainsi spécialisées ne servent à aucun autre usage sauf événement exceptionnel. Cette affectation aux fils mariés se prolonge tout "naturellement" dans une des familles par l'affectation de pièces aux grands fils célibataires (ménage n° 8).

Les lieux réellement collectifs sont la pièce des invités, éventuellement un séjour ou le woust-ed-dar (où se retrouve alors la télévision où on prend les repas) et les pièces de service.

2.3. - En ce qui concerne les pièces de service et espaces résiduels, la cuisine est la plus fréquemment rencontrée et existe comme espace séparé et spécialisé dans tous les logements étudiés comptant **plus d'une** pièce.

Dans un seul cas (ménage n° 10) elle est utilisée comme lieu de rangement et la cuisson se fait au woust-ed-dar⁽²¹⁾

Dans les maisons où cour et woust-ed-dar coexistent, la cuisine est plutôt rejetée vers l'extérieur de l'unité d'habitation⁽²²⁾. Les W.C, quand ils existent, sont raccordés à des fosses qui posent, à la longue, des problèmes de contamination des puits qui représentent pourtant un équipement essentiel de la plupart des habitations actuelles : ils sont soit à l'intérieur de la maison (ménages n° 1 et n° 2) ou plus fréquemment à l'extérieur (ménages n° 3, 4, 7, 8, 11...).

Notons qu'étant donné la sécheresse, mais aussi la pollution, l'eau des puits n'était utilisée en Août 1984 que pour ménage et lessive sauf pour les maisons de la périphérie. L'approvisionnement en eau potable d'une grande partie du Douar est assurée par un robinet que la CADEM a mis à la disposition des habitants.

Deux des logements seulement ont des buanderies. La lessive se fait dans les cours, jardins ou woust-ed-dar. Un ménage a installé un véritable hamman dans son jardin.

(20) Cf ma thèse de 3^e cycle "Habitat et différenciation sociale" Université Mohamed V, Rabat, 1978. Voir également les résultats d'une étude sur Dar Lamane (Casa), INAU Rabat, 1984

(21) Rappelons que le ménage n° 10 fait un peu exception puisqu'il est logé gratis dans un maison genre "cité"

(22) Dans le ménage n° 8, on trouve 2 cuisines : l'une, qui sert plutôt d'office et de lieu de rangement donne sur le woust-ed-dar, l'autre où on cuisine davantage, donne sur la cour extérieure.

On relève également diverses catégories de pièces de rangement, intérieures ou extérieures au logement proprement dit ; sous escalier, dans un recoin du woust-ed-dar, ouvert sur la cour mais attenant au logement, dans un coin de la cour ou du jardin....

Les pièces résiduelles, on le voit, ajoutent écormément à l'impression de variété, de non-uniformité de cet habitat.

3 - Importance de l'espace privé dans la vie quotidienne

Le déroulement des vies quotidiennes des ménages, et des différents membres qui les composent alloue des places parfois très différentes, entre individus ou entre groupes, à l'espace privé, ne serait-ce que par le temps qu'on y passe.

Pour les femmes et les enfants en bas-âge, la maison, à Douar Soussi est le lieu permanent. Certaines femmes sortent fort peu. Les enfants en âge d'école primaire y reviennent constamment. S'ils passent au niveau du collège, il devient déjà beaucoup moins présents puisque, comme on le verra, ils doivent se rendre en ville.

S'ils n'étudient pas et ne travaillent pas, ils restent non pas au foyer mais un peu partout à Douar Soussi. S'ils travaillent, leurs rapports avec le logement sont à considérer avec ceux des chefs de ménage actifs.

Pour ces derniers, tout est évidemment lié au lieu de l'emploi et certains ont avec Douar Soussi un rapport très similaire à la cité-dortoir. C'est le cas des actifs en ville ou même de ceux qui y vont au "mouqf" :⁽²³⁾ ils partent le matin, et ne reviennent que le soir.

Les autres, soit travaillant à domicile (boutiques) ou dans le quartier, soit encore retraités, passent beaucoup plus de temps à l'intérieur de la parcelle où peuvent être réalisés une série de travaux assimilables au bricolage.

Pour conclure cet examen trop rapide de l'organisation intérieure, on soulignera encore une fois qu'un certain nombre de convergences générales dans l'habitat, qui permettent de le rapprocher de l'habitat des couches populaires de quartiers "légaux", ne doivent pas masquer une plus grande variété, une plus grande hétérogénéité que ce que l'on retrouve généralement dans ces quartiers.

Cette hétérogénéité est certainement liée à l'hétérogénéité des populations qui composent le quartier, et des dates de leur installation. Mais elle l'est tout autant à l'existence de rapports extrêmement variables aux "normes", à l'uniformisation, notamment selon les différentes "zones" : l'uniformité, déjà peu présente au niveau des tailles et formes des parcelles, aussi que de leurs modes d'accès, est également absente dans la réalisation du logement.

Cependant on ne peut s'arrêter à cette conclusion sans constater en même temps que, plus on se rapproche du centre, et plus les nouvelles constructions en

(23) En travaillant sur Bordj Moulay Omar (Meknès), j'avais relevé que les hommes allant au "mouqf", revenaient, en cas d'insuccès, très rapidement à leur baraque et entretenaient donc d'autres types de rapports avec le logement que les autres hommes Cf *Sous-emploi, travailleurs instables et sociologie du quotidien* F. Navez Bouchanine, colloque Travail et Société Fès 1982 -Ce n'est pas le cas à Douar Soussi, où l'éloignement entraîne un non-retour, ou un retour tardif même en cas d'insuccès.

viendraient à se rapprocher du modèle d'habitat populaire légal, et ceci sans qu'on puisse parler d'orientation autoritaire. Le recours aux dessinateurs peut apparaître alors comme le vecteur privilégié de **diffusion** de ce modèle. Mais en l'absence de dessinateurs, il faut bien s'interroger sur les raisons de l'imitation de ce modèle.

Ce qui n'est pas tout à fait évident au niveau du logement s'éclaire considérablement quand on s'intéresse aux rapports d'appropriation des espaces extérieurs, rapports totalement dominés par la polarisation sur la ville ou du moins sur l'image de la ville, comme nous allons le voir.

III - APPROPRIATION DES ESPACES EXTERIEURS

Cette appropriation est, elle aussi, réduite à quelques éléments qui m'ont paru les plus significatifs parmi ceux observés sur le terrain.

On s'intéressera successivement à l'appartenance vécue au quartier et à la ville, à la perception des caractéristiques physiques du quartier, à la fréquentation des équipements collectifs, à celle des commerces et services, et enfin au rapport avec Meknès comme entité...

1 - Appartenance

1 - Autant on peut avoir le sentiment, dans un quartier d'habitat populaire d'une ville comme Meknès, que l'appartenance des résidents d'un quartier se développe à partir d'une appartenance au **derb**, puis au quartier et à la ville, autant à Douar Soussi l'appartenance se ressent avant tout au **Douar**, le derb ou autre découpage intermédiaire ayant peu de consistance⁽²⁴⁾. Cette appartenance au Douar se développe non pas de manière valorisante ou positive mais par **opposition** à la ville. Il faut noter d'ailleurs que c'est le seul endroit où, posant le problème de l'**appartenance** à un lieu, j'ai dû faire face à des discussions interminables sur le nom **générique** avancé ; "*douar*", et non pas sur l'appellation, ou le découpage vécu :

Ménage n° 3 : "Ce n'est pas douar Soussi, c'est Hay Soussi, Quand même, c'est une ville. On ne doit plus l'appeler comme ça. Ce n'est plus un douar - c'est à la campagne ou à la montagne, qu'on parle de douar ! Ici maintenant, on a des rues à numéros - comme aux Etats-Unis, tu sais, il n'ont pas de noms aux rues".

(24) Sauf en ce qui concerne 1) Douar El Hafa, regroupement de quelques baraques près de la carrière, à l'Est de l'avenue, où du **point de vue des gens** qui y résident, cette appartenance est synonyme d'appartenance à la couche la plus pauvre, et la plus mal lotie, mais dans les enquêtes, **personne d'extérieur** à Douar El Hafa ne m'en parle ; 2) la cité CADEM qui **tant du point de vue des gens qui y habitent que de ceux qui n'y habitent pas est considérée à part**, un peu comme si elle ne faisait pas partie de Douar Soussi.

Ménage n° 1 : "Je voudrais qu'on appelle cet endroit hay comme l'administration l'a proposé et non plus douar. Les enfants qui étudient ne supportent pas d'écrire leur adresse quand on la leur demande en classe⁽²⁵⁾ parce que les autres se moquent d'eux à cause du mot douar. Même sur le bus, c'est écrit Douar Soussi".

Par ailleurs, d'autres indicateurs de l'appartenance intéressants à explorer en ville se sont avérés ici d'un intérêt limité : on se contente de signaler que les **limites physiques** du douar sont parfaitement connues, ce qui n'est pas surprenant pour les limites Sud, Ouest et Nord Ouest, mais ce qui aurait pu ne pas être évident pour les limites Est Nord/Nord Est. **L'origine de l'appellation du douar** est également connue de tous : bien sûr, les "anciens" connaissent plus de détails, mais on ne trouve pas, comme dans d'autres quartiers étudiés, le "je ne sais pas" ou "quand je suis arrivé, je l'ai trouvé nommé ainsi" qui marquent un certain désintérêt pour l'appellation du quartier et son historique.

2 - L'appropriation matérielle et symbolique de l'espace extérieur

Elle s'exprime souvent, dans les quartiers étudiés, à partir des qualités physiques de cet espace - Douar Soussi ne fait pas exception. A cet égard, il faut dire qu'y enquêter aujourd'hui entraîne des constatations probablement fort différentes de ce qui aurait pu être observé il y a quelques années.

Avant la décision de doter le lieu d'un plan d'aménagement, l'équipement de base était nul et les gens avaient peu d'espoirs concrets que cela se réalise⁽²⁶⁾. Actuellement, le fait que le rapport entre autorités et quartier se soit modifié, que la population doit être dorénavant convaincue que l'amélioration et l'intégration sont possibles, mais qu'en même temps les réalisations se font attendre, entraînent une attitude de **dépréciation** totale, proche du découragement. Cette dépréciation se fait encore une fois par confrontation et opposition à ce qui se fait en ville.

Ménage n° 2 : "Peut-être même que les baraques de Bordj valent mieux qu'être ici, au moins eux ils ont l'autobus, ils ont l'eau toute proche, les écoles...".

Ménage n° 9 : "Si j'avais les moyens, je vendrais. Mais il n'y a pas d'acheteurs - Tout le monde veut vendre parce qu'il n'y a ni eau ni rien, pas de travail non plus. C'est un secteur oublié, abandonné, "foutu" (en français).

Les plus optimistes comptabilisent les quelques acquis.

Ménage n° 1 : "On nous a tracé une grande avenue, et des routes partout, donc on est déjà devenu comme la ville. Je paie des impôts ! Mais il y a tout le reste : la poussière, les transports, l'hygiène, l'eau et tout, les écoles, médecins, pharmaciens dont on aurait besoin".

(25) L'école secondaire est évidemment à l'intérieur de la ville.

(26) Quoique, selon le cheikh, ils aient toujours vaguement espéré, étant propriétaires, que leur sort finirait par être réglé.

Sorti de la définition, en termes d'équipements, de ce que serait un quartier urbain, il est extrêmement difficile de faire s'exprimer les habitants : impossible par exemple de leur faire évaluer la qualité de la fosse dont certains disposent, ou l'eau des puits. D'ailleurs la force de la perception négative est extrême, même chez ceux qui avancent les raisons qu'ils auraient d'apprécier le quartier si ces problèmes d'équipement voyaient solution - (calme et espace principalement).

Si le discours sur les dispensaires⁽²⁷⁾ ressemble, hormis les détails sur leur éloignement, aux discours des habitants de Bordj ou de Bni M'hamed, ceux sur l'école sont particulièrement virulents et expriment autant le sentiment d'exclusion d'une institution perçue comme hyperurbaine que celui de la croyance en la mobilité sociale par la scolarisation.

Ménage n° 11 : "On ne se sentirait pas loin si les garçons ne devaient pas aller en ville pour le lycée. Le midi, ils n'ont même pas le temps de manger - En fait quand ils étaient petits on n'avait pas ce problème - Enfin, il faut patienter, ils vont devenir des gens importants, déjà ils ne veulent plus faire avec moi des nattes"⁽²⁸⁾.

Ménage n° 2 : "C'est intenable sans collège, ni lycée ; même l'école primaire qu'on a, le pourcentage de réussite y est très faible - Et moi je ne peux pas supporter l'ignorance - quand je travaillais dans une épicerie en ville nouvelle, j'ai tellement souffert de ne pas savoir lire : J'étais véritablement "étranglé", je restais comme un sac et tu vois je ne suis qu'un petit épicier à Douar Soussi. C'est pour ça que je veux que mes enfants étudient, mais c'est difficile la vie qu'il mènent."

Une véritable liste des équipements collectifs manquants est avancée par les informateurs, qui me paraît cependant moins significative, prise globalement, que deux éléments cités par les enquêtés : l'un (fils aîné du ménage n° 7) avance qu'il manque à Douar Soussi la police, et que tant qu'on n'en a pas, on ne peut pas vraiment faire partie de la ville. L'autre (femme ménage n° 9) avance que ce qui la gêne le plus, c'est l'absence d'une adresse tant pour indiquer où elle habite à d'éventuels visiteurs que pour se faire envoyer du courrier !

Commerces et services privés posent bien moins de problèmes aux habitants de Douar Soussi.

Pour les commerces quotidiens la plupart s'approvisionnent sur place à "Suika" ou dans les magasins, de l'avenue. Malgré quelques réflexions sur les prix (chez les plus pauvres) et sur l'absence de certains produits (chez les plus aisés !), l'approvisionnement fonctionne. Quelques chefs de ménages occupés en ville ramènent avec eux des produits jugés meilleurs, manquants, ou...meilleur marché.

Hormis le quotidien, on retrouve à Douar Soussi les mêmes centres d'attraction, pour le même genre d'article, que dans les autres quartiers populaires de Meknès :

(27) En fait, il n'y a pas de dispensaire à Douar Soussi-même, il est à Dkhissa donc distant d'à peu près 1 km, trajet qui doit, sauf moyens privés, s'effectuer à pied.

(28) Ce chef de ménage ancien ouvrier retraité de la CADEM, épicier actuellement, fabriquait à ses moments de "loisir", des nattes, Il se dit actuellement trop fatigué, et trop seul pour pouvoir le faire.

C'est la **médina**, qui reste le lieu par excellence d'approvisionnement en épices, en quincaillerie, biens d'équipement et surtout en habillement⁽²⁹⁾. Ces achats qui restent très occasionnels entraînent le déplacement de différents membres de la famille, selon les cas.

Ménage n° 7 : "Il faut maintenant que chacun aille acheter ce qu'il veut. Avant, je t'amenais ce que j'avais choisi, et tu le prenais : Eh oui ! je suis un vieux, à notre époque on vivait autrement : on ne vendait pas notre huile, et le timbre-poste coûtait 1 rial".

En ce qui concerne les services, le comportement est un peu différent. Le hammam, par exemple, existe, mais ne semble pas très attractif. Les femmes sont très prolixes sur le sujet.

Ménage n° 2 : fem : "je vais en ville : ici c'est sale, bruyant, je m'y suis fait voler à plusieurs reprises, et il n'y a même pas d'eau".

Ménage n° 9 : fem : "Il n'a de hammam que le nom ! d'abord il n'y a pas assez d'eau, c'est plus cher qu'à Bni M'hamed, tu reçois des coups en prime. Non, moi, je retourne chez ma mère, une fois par semaine, ça me fait une visite et le hammam".

Les mosquées, qui appellent davantage de commentaires de la part des hommes, sont fréquentées sur place. Mais si on est autorisé, on peut se rendre à la grande mosquée de la route de Fès pour la prière du vendredi, ou aux grandes occasions - Notons que ce déplacement se limite au seul chef de ménage avec éventuellement un grand garçon.

Cinéma et cafés de la ville semblent peu fréquentés, excepté par l'un ou l'autre jeune. Quant aux cafés de "l'avenue" de Douar Soussi, s'ils le sont davantage, mais toujours par les jeunes, c'est vraiment à défaut d'autre chose : le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'ils ne servent ni de lieu de rencontre important, ni de lieu de raillissement symbolique.

3 - Rapport à la ville

Enfin un dernier élément doit permettre de mieux comprendre la relation des résidents à leur quartier, c'est leur rapport à Meknès comme entité, leur rapport à la distance physique, et leur désir de mobilité⁽³⁰⁾ Meknès comme entité est très valorisée, peut-être moins d'ailleurs, (et c'est là un paradoxe), pour ses qualités urbaines que pour son air, son eau, la fraîcheur de ses légumes. Aucun enquêté à Douar Soussi n'évoque les murailles ou constructions de Moulay Ismaïl. Bien après l'air et l'eau, sont signalés les commerces - pour dire qu'on y trouve tout ce qu'on peut espérer - et les industries - pour souligner qu'elles sont nettement insuffisantes.

(29) Encore que la petite quincaillerie ainsi que la mercerie et la petite bonneterie sont parfois acquises auprès de marchands ambulants qui passent régulièrement de maison en maison.

(30) il faut signaler que les discours sur ces points sont sollicités ; autrement dit, qu'ils ont répondu à des questions précises posées au cours de l'interview. Alors que le discours douar/hay, appartenance à la ville ou à la campagne, sont eux, des discours spontanés (points III 1 et 2).

Les questions sur l'éloignement permettent de mesurer la nuance importante qu'établissent les résidents entre **distance** et **intégration** à la ville. Exception faite des locataires, qui n'ont évidemment aucune contre-partie positive à l'éloignement et qui sont d'un niveau économique faible, les ménages ne présentent pas la distance de manière totalement négative.

La plupart des ménages sont équipés d'un moyen de transport. Le plus répandu est la motocyclette, mais les camionnettes (R4, pick up) et les vélos ne sont pas rares. Quand un moyen de transport existe, il sert au **chef de ménage** avant tout. Les femmes prennent le bus : n'étant pas soumises à de nombreux déplacements rythmés, elles ne s'en plaignent pas. Par contre, les femmes de la périphérie se plaignent de l'éloignement **au centre du douar** qui leur pose le problème quotidien de l'approvisionnement⁽³¹⁾.

Les désirs de mobilité dans le futur introduisent cependant une différence très nette entre ceux qui aimeraient rester là, ceux qui souhaiteraient s'éloigner davantage de la ville si c'est dans **un endroit équipé**, et ceux qui rentreraient volontiers en ville si leurs moyens le leur permettaient.

Ménage n° 9 : "S'il s'agit d'un lieu bien équipé, on peut même aller plus loin encore ; par exemple, je pourrais aller à Sebâa Ayoune même travailler dans une ferme".

Ménage n° 2 : "Je trouve que si nous avons l'école secondaire, dans ma famille, personne ne souffrirait de l'éloignement. Sinon ce quartier est bien, il faut juste l'améliorer et on y sera très bien."

Si on demande de manière plus précise quels sont les quartiers de Meknès où les enquêtés souhaiteraient habiter, et ceux par contre où ils n'aimeraient pas habiter, les réponses sont assez **pauvres**.

Pour les souhaits, peu de gens donnent véritablement une réponse complète. Si elle est donnée, elle est ponctuée d'une phrase qui marque l'impossibilité de réalisation, le manque d'intention de **bouger**.

Ménage n° 2 : "J'aimerais bien aller en ville nouvelle, mais je n'ai absolument pas le niveau qu'il faudrait pour y prétendre."

Quelques réponses émergent ça et là (Sbatta, Bassatine, Plaisance)⁽³²⁾ qui sont les plus proches soit **spatialement** soit **affectivement**⁽³³⁾.

Les quartiers rejetés sont plus nombreux et on constate une belle convergence sur les deux plus grands et anciens bidonvilles de Meknès Bordj Moulay Omar et Sidi Baba.

(31) Les ménages disposant de jardins, ou cours, qu'ils soient en périphérie ou proches du centre, élèvent de petits animaux ou plantent des légumes, de la menthe, des herbes pour atténuer ce problème.

(32) Sbatta et Bassatine sont deux quartiers d'habitat économique - le premier est au sud de la Médina et donc assez éloigné - Bassatine, à l'Est du Centre de la ville nouvelle, est beaucoup plus proche. Plaisance est le quartier le plus proche où des parcelles d'environ 200 m² abritent des villas de niveau et superficie très variés. Voir carte en annexe.

(33) C'est le quartier d'origine pour le ménage n° 9, d'origine citadine.

En fait, si on compare la relative pauvreté des réponses faites à Douar Soussi à cette question, avec une certaine abondance recueillie par ailleurs, on ne peut faire que deux hypothèses : soit les quartiers de Meknès sont assez mal connus, soit on n'est pas **vraiment concerné** par le problème d'une mobilité future. Je pencherais plutôt vers la seconde mais en tout état de cause, elle reste une hypothèse !

En conclusion sur l'appropriation de l'espace extérieur, on peut dire qu'il est totalement dominé par la discussion des notions de citadins et de rural telles que les résidents les perçoivent, ainsi que par la comparaison de l'entité Douar Soussi soit à Meknès toute entière soit à certains de ses quartiers.

Il faut donc dire ici que sur ces points cette population vit dans une ambiance relativement **homogène** où les **modèles de référence** sont infiniment plus importants que les **modèles de fait**, ce qui n'était absolument pas évident pour l'espace intérieur où, au contraire, on avait mis en évidence une assez forte hétérogénéité, et où on pouvait seulement faire l'hypothèse d'une **tendance à l'homogénéisation**.

Cependant, l'appropriation des espaces extérieurs ne peut se comprendre sans parler des rapports entre sociabilité et espaces. Ce sera l'objet du dernier point développé.

IV - ESPACE ET SOCIABILITE

On abordera les rapports entre espace et relations sociales sur quatre points. En premier lieu, on s'intéressera à la définition sociale que font les gens des habitants de leur quartier, ainsi que leur perception de leur propre proximité (ou distance) sociale ; en second lieu, on s'intéressera aux relations de voisinage qui restent les relations sociales les plus développées dans les quartiers populaires urbains, que ce soit d'ailleurs en habitat économique ou en bidonville ; en troisième lieu, on donnera quelques éléments sur l'implantation des réseaux familiaux et amicaux s'ils existent.

Enfin, on s'intéressera à la lecture sociale que font les habitants de Douar Soussi des différents espaces de Meknès.

1 - L'impression dominante qu'ont les habitants de Douar Soussi interrogés au cours de cette enquête est qu'ils appartiennent à un ensemble parfaitement **hétéroclite**. L'impression d'hétérogénéité n'est certes pas absente dans les autres quartiers de la ville, mais elle s'exprime généralement à propos de tel ou tel caractère (la profession par exemple, ou l'origine). A Douar Soussi, toutes les différences sont citées à la fois, avec toutefois des références plus importantes à **l'origine**.

Si on essaie de recomposer, avec les enquêtés, des sous-groupes de population identifiables, on retombe d'ailleurs essentiellement sur la dichotomie citadin/rural⁽³⁴⁾, les différenciations socio-économiques venant loin derrière.

(34) Avec tous les paradoxes du discours, le plus courant étant la dévalorisation du comportement des soi-disant "*ruraux*" par des résidents d'origine rurale eux-mêmes.

Ménage n° 1 : "Le rural et le citadin, ici, ne se comportent pas de la même manière. Ils n'ont pas la même éducation. Le citadin sait parler - il sait s'habiller - s'organiser".

Quand un citadin vient s'installer ici, tout de suite tu le repères au simple fait qu'il met une poubelle devant sa porte, tandis que les autres jettent n'importe où !"

Les sentiments de proximité et d'intégration sociales s'y expriment d'ailleurs d'une manière tout à fait inattendue :

Ménage n° 2 : "Il y a de tout ici, alors forcément on se sent tout à fait comme certains et différents de certains autres."

Ménage n° 9 : "Moi j'ai l'impression que la majorité des gens restent ici comme ils étaient avant, même si certaines choses changent, les citadins restent les citadins, et les campagnards restent les campagnards."

Hormis le cheikh, que son statut met légèrement au-dessus de l'ensemble, les résidents ne se sentent donc en fait ni semblables ni différents dans la mesure où il n'y aurait pas une manière d'être vraiment **majoritaire**, même si en fait la citadinité paraît si "*dominante*". Les seuls à exprimer clairement leur marginalité, c'est l'ancien émigré et un locataire de baraque.

Ménage n° 3 : "Ils ne sont pas organisés, ils ne connaissent rien et puis ils me prennent pour la banque".

Ménage n° 16 : "Il y a des gens plus ou moins bien ici, mais ils ne s'occupent pas de nous, et ne nous connaissent pas. Nous, on ne vit pas comme les autres gens de Douar Soussi, on est vraiment très pauvres".

2 - Les relations de voisinage et de quartier diffèrent fortement en extension, mais sont très convergentes sur le plan des **modalités**. Les ménages 1 et 7 par exemple ne savent pas très bien établir la distinction entre voisins, parents et alliés, connaissances. Les ménages 3 et 9 au contraire n'ont véritablement d'échanges qu'avec 3 ou 4 maisons. Mais les contenus relationnels sont assez proches : visites spontanées⁽³⁵⁾, échanges et emprunts réciproques allant jusqu'aux emprunts d'argent, soutien affectif en cas de problèmes ou maladies.

Ces relations de voisinage restent le plus souvent strictement interpersonnelles et ne débouchent que rarement sur des tentatives d'organisation collective pour résoudre un problème concret.

On notera cependant que les funérailles et la construction de la mosquée sont prises en charge par la jemâa, qui réussit ainsi à engager une participation des gens⁽³⁶⁾ sur des problèmes précis.

Le désir d'amélioration des conditions de vie a poussé également un certain nombre de gens à s'associer et à cotiser pour la réalisation de travaux ; cette asso-

(35) Je veux dire sans invitation.

(36) Y compris les anciens citadins pour qui la jemâa est quelque chose de nouveau.

ciation ne s'est pas faite à l'échelle des derbs mais bien du quartier. Des motivations extrêmement variables et des "instigateurs", extérieurs, poussés par des raisons parfois bien différentes, ont entraîné, dès l'apparition de problèmes une récupération de l'association par un sous-groupe d'intérêts particuliers, et un effritement de la motivation. Le résultat concret, c'est que les personnes enquêtées ne savent qu'une chose, c'est qu'elles ont cotisé et que tout s'est arrêté !

A l'échelle du derb, rien n'existe, donc, hormis les relations interpersonnelles. Le derb comme unité physique n'a d'ailleurs de réalité qu'autour du centre, et on a signalé au point III,1 qu'il ne développait aucun sentiment d'appartenance.

Enfin, il faut signaler que dans certains cas apparaissent des comportements sélectifs en matière de relations de voisinage : le ménage n° 11 n'invite pour le Sebou de sa petite fille que les personnes qui sont venues présenter leurs félicitations et une offrande.

Le ménage n° 2 n'établit de relations d'emprunts et d'échanges qu'avec les anciens résidents. Ces comportements sélectifs ne se retrouvent ni en milieu rural, ni dans tous les milieux populaires urbains⁽³⁷⁾.

Ils se retrouvent par contre fréquemment dans les couches moyennes et aisées de la ville et obligent donc également à se poser des questions sur les normes sociales - donc sur les modèles de comportement en matière de relations à Douar Soussi.

En effet si des gens, par ailleurs bien insérés sur le plan social, se comportent ainsi c'est qu'aucune "sanction" sociale du groupe n'existe, et que la sélectivité des uns est parfaitement compatible avec la non-sélectivité des autres, ce qui est loin d'être évident partout.

3 - En ce qui concerne le réseau familial et social, les comportements restent forcément différents : les immigrés de longue date qui ont fait souche, ainsi que les nés sur place, sont en général au centre d'un réseau familial solide même s'il y a eu mobilité d'un certain nombre de noyaux - dont certains vers Meknès même - le reste suffit à créer un véritable système de connaissance et d'entraide où, comme on l'a dit plus haut, certains n'arrivent plus tellement à distinguer voisins et parents éloignés.

D'autres, immigrés anciens mais isolés, ou immigrés récents, ont peu de noyau apparentés que ce soit à Douar Soussi ou en ville. Enfin, les résidents venus de Meknès ne semblent pas avoir entraîné beaucoup de noyaux derrière eux : leurs familles sont le plus souvent restées dans le quartier d'origine - Les déplacements dans l'espace urbain liés à la présence de noyaux est donc fortement variable.

Par contre les relations amicales - autres que celles plus ou moins fondées sur le voisinage - réintroduisent un élément de convergence entre résidents, car elles sont peu importantes, exception faite du cheikh, qui entretient des relations en rapport avec son statut, et l'ancien émigré qui voit l'un ou l'autre émigré connu en France. En général, les relations sont donc marginales et n'entraînent aucune pratique de déplacements fréquents vers des quartiers de Meknès.

(37) C'est notamment un comportement qui serait durement jugé à Bordj Moulay Omar, et qui y serait même regardé comme honteux : quand il y a une fête, on invite tout son derb sans distinction.

4 - Le dernier point envisagé, c'est la lecture sociale de Meknès que font les habitants de Douar Soussi.

On a vu précédemment comment la lecture qu'ils font d'eux-mêmes ne fait nullement apparaître le socio-économique comme dominant.

En ce qui concerne la ville, la question leur était posée directement, et en quelque sorte, ils ne pouvaient y échapper !⁽³⁸⁾ Leurs réponses représentent pourtant une forme d'échappatoire puisque beaucoup disent ne pouvoir répondre à la question.

Ménage n° 4 : "Je ne sais pas vraiment vous dire - La seule chose à dire, c'est qu'il n'y a plus de vie pour le pauvre : il est perdu".

Quand des réponses sont données, elles sont "squelettiques" on cite un quartier par catégorie, et ce sont souvent les mêmes qui reviennent : la ville nouvelle comme riche, le Bordj Moulay Omar comme pauvre. Les "moyens" sont difficilement localisés. On dit ceux qu'ils sont "mêlés".

Et pourtant à la question de savoir si les différents niveaux socio-économiques ont tendance à se mélanger dans l'espace ou au contraire à se séparer, la réponse est catégorique : ils se séparent et c'est inexorable.

Ménage n° 11 : "Les différents niveaux s'écartent, et c'est normal. Celui qui remplit son couffin de 50 ou 100 DH ne peut vivre à côté de celui qui y met 10 : les sandales de plastique ne vont pas bien avec les chaussures de cuir ; ils ne peuvent cohabiter : on n'a d'ailleurs pas à souhaiter ou pas que ce soit ainsi, ça se fait tout seul".

Je conclurai de ce point que, plus qu'une méconnaissance des différences de niveaux, c'est la **visibilité** du lien entre ces niveaux et les espaces qui leur est cachée : en premier lieu par leur manque de pratique quotidienne des différents espaces de la ville, que certains connaissent fort mal ; en second lieu, parce que comme on l'a suggéré déjà, ce n'est pas nécessairement leur problème actuel. Cette population est tout à fait polarisée sur la dialectique inclusion/exclusion par rapport à la ville et c'est à partir de ce point de vue qu'elle observe la ville.

Les conclusions à tirer sur l'espace et la sociabilité sont probablement beaucoup moins claires, et elles ne pouvaient être autrement à ce niveau d'investigation.

La seule conclusion manifeste est que l'examen de la sociabilité réintroduit des éléments importants de différenciation avec cependant des convergences manifestes dont l'explication est infiniment plus difficile à mettre en évidence, contrairement à ce qui se passe en matières d'appropriation physique des espaces : les comportements, en matières de relations sociales, ne sont ni uniquement des imitations de modèles de référence, ni uniquement des transpositions de comportements anciens, ni uniquement des réponses à des nouvelles conditions socio-économiques, ils sont un peu tout cela à la fois. Mais la sociologie des villes marocaines n'offre pas suffisamment de matériaux comparatifs pour pouvoir affiner des conclusions à ce sujet.

(38) Il leur était demandé de situer les pauvres, les moyens et les riches dans les différents espaces urbains.

On peut tout au plus formuler à titre d'hypothèses que plusieurs types de comportements sont admis et que leur coexistence ne semble ni poser de problèmes, ni créer de conflits manifestes.

CONCLUSION

L'objectif de départ était de voir si on pouvait tirer, de l'observation des modèles d'habiter développés dans le clandestin, des éléments réutilisables dans la conception de nouveaux modèles, plus adaptés, socio-culturellement parlant, aux populations vivant aujourd'hui dans les villes.

Je pense avoir mis en évidence un certain nombre de pratiques tout aussi intéressantes que ce qu'on peut observer dans d'autres types d'habitat, et qui pourraient donc, au même titre que d'autres, alimenter une réflexion sur l'adaptation de la conception aux usages.

Je voudrais cependant émettre des réserves sur le passage de pratiques aux modèles, particulièrement dans ce cas.

La première raison, c'est que le clandestin est loin d'être nécessairement auto-produit, et perdrait donc cette "valeur" que certains veulent lui reconnaître, d'ajustement optimal entre usage, culture et contraintes du mode de vie actuel. On a, en effet, montré l'influence grandissante des modèles d'habitat économique légal, et ceci que cette influence s'exerce directement ou indirectement. On peut donc difficilement parler de "spontanéité" des expressions du monde d'habiter.

En second lieu, nous avons pu observer que ce qui domine, dans l'habiter de la maison et des espaces proches, c'est une grande **hétérogénéité** des pratiques, voire parfois chez **un même usager**. Cette hétérogénéité doit entraîner une grande prudence dans la sélection des éléments de modèle : plus que dans la forme, c'est dans l'esprit de ces modèles de fait que peuvent être puisés les éléments.

En troisième lieu, les modèles de fait, s'ils dominent chez les usagers en matière d'organisation spatiale intérieure, s'effacent devant la lourdeur des modèles de référence dès qu'il s'agit de l'extérieur du logement. Ceci doit faire réfléchir sur le risque qu'il y aurait à enfermer des populations dans des normes inspirées de leurs pratiques sans tenir compte de leurs aspirations !

Enfin, les convergences et divergences avec ce qui se pratique dans d'autres types d'habitat urbain peuvent éclairer sur le caractère plus général, ou au contraire, plus anecdotique, des résultats. Mais là aussi, les modèles de référence, et leurs concrétisations partielles (la diffusion de certains éléments d'organisation propres aux quartiers intra-urbains) peuvent tout aussi bien témoigner d'une convergence sur les modèles socio-culturels et leur application à l'espace, que signifier une imitation de ce qui est vécu et perçu comme **urbain**, comme **légal** ; à cet égard, l'importance de l'ambiance normative créée par la ville ne doit pas être négligée : elle éclaire en effet une série de comportements qui ne sont que des expressions d'une recherche anticipative de régularisation, de légalisation, et d'intégration.

Rabat, mars 1985

Annexes

Annexes :

- Liste des ménages ayant fait l'objet d'une étude de cas.
- Plans d'un certain nombre de logements relevés, et liste des symboles utilisés.
- Schéma au 1/20.000 de Meknès faisant apparaître Douar Soussi ainsi que les autres quartiers urbains ayant fait l'objet d'études de cas dans le cadre de la recherche "Modèles d'habiter dans la ville de Meknès".

LISTE DES MENAGES ENQUETES. (ENQUETE LOURDE)

PROPRIETAIRES :

- Ménage n° 1 : chef de ménage âgé de 50 ans, originaire ainsi que son épouse de la région de Fès ; ménage de type nucléaire élargi ; 100 personnes ; dépositaire de ciment et cheikh. Revenus difficiles à saisir car possède des biens immobiliers. Min. 2.500 DH/mois.
- Ménage n° 2 : Chef de ménage âgé de 52 ans, originaire du Souss ; femme née à Douar Soussi. Nucléaire élargi, 9 pers.; épiciier au Douar.Revenus d'environ 1.500 Dh/mois.
- Ménage n° 3 : Chef de ménage âgé de 43 ans ; originaire du Gharb ; femme de région de Meknès ; nucléaire ; 9 pers ; ancien travailleur à l'étranger ; électricien au douar et en ville ; revenus instables. Déclare environ 800 DH/mois.
- Ménage n° 4 : Chef de ménage âgé de 48 ans, originaire, ainsi que son épouse, de la région du Zerhoun ; nucléaire élargi ; 11 pers. ; marchand de poisson ambulant à Douar Soussi et dans les environs. revenus de location ; 500 à 800 DH/mois. (rev. total)
- Ménage n° 7 : Chef de ménage âgé de 65 ans ; originaire, ainsi que son épouse, de Douar Soussi. Famille polynucléaire ; 13 pers. Courtier, agent d'affaires ; fils tâcherons ou maçons. Revenus difficiles à saisir ; minimum 3.000 DH/mois.
- Ménage n° 8 : Chef de ménage âgé de 72 ans ; originaire, ainsi que son épouse, de Douar Soussi. Famille polynucléaire ; 14 personnes ; pratique un peu d'agriculture à la périphérie du Douar ; 2 fils commerçants au marché de gros de Meknès ; un fils travailleur à l'étranger. Revenus non-déclarés.
- Ménage n° 9 : Chef de ménage âgé de 30 ans ; originaire de Meknès (qu. Beni-M'hamed) femme née en Algérie, à Meknès depuis 14 ans. Famille nucléaire : 6 personnes : ouvrier au quartier industriel ; 750 DH/mois.

Ménage n° 11 : Chef de ménage âgé de 60 ans ; originaire, ainsi que son épouse, de la région de Safi ; famille polynucléaire ; 10 pers. ; retraité de la CADEM ; exploite une petite épicerie ; revenus immobiliers ; participation du fils, ouvrier Cadem ; environ 2.200 DH/mois.

Ménage n° 15 : Chef de ménage âgé de 55 ans, originaire des Jbala, ainsi que son épouse ; nucléaire, 2 pers. ; chef de ménage aveugle, inactif ; Revenus immobiliers et aide familiale ; environ 4000 DH/mois.

LOCATAIRES

Ménage n° 5 : Chef de ménage âgé de 26 ans ; originaire comme son épouse de la ville de Meknès ; (Bordj My Omar et Kariane Saïdia) Famille nucléaire ; 3 pers. ; C. M va au "mouqf", principalement au marché de gros de Meknès ; revenus variables ; environ 500 DH/m. loue 80 DH/mois.

Ménage n° 6 : Chef de ménage âgé de 30 ans ; originaire de Marrakech ; son épouse de Taza ; ont habité en ville auparavant ; fam. nucléaire ; 3 pers ; C.M. électricien dans une usine de la ville ; 800 DH/mois ; loue 100 DH/mois.

Ménage n° 12 : Chef de ménage âgé de 26 ans ; originaire de Meknès (Zitoun) ; famille incomplète ; 3 personnes ; C.M. va au "mouqf" à Douar Soussi, ou en ville selon les circonstances ; environ 400DH/mois ; loue 50 DH/mois.

Ménage n° 13 : Chef de ménage âgé de 40 ans ; originaires du Zerhoun ; famille nucléaire, 7 pers ; C.M. inactif ; fils occasionnel aux Haras de la ville ; 540 DH/mois ; loue 50 DH/mois

Ménage n° 14 : Chef de ménage âgée de 35 ans ; originaires du Rif ; Famille incomplète ; 3 pers. C.M. travail domestique occasionnel ; aide familiale ; revenus variant de 350 à 500 DH/mois ; loue à 55 DH/mois.

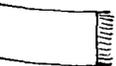
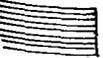
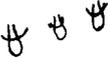
Ménage n° 16 : Chef de ménage âgé de 50 ans ; originaire de Meknès ; épouse de Taza. Fam. nucléaire ; 3 pers. ; menuisier chez un artisan de médina. 550 DH/mois ; loue 65 DH/mois.

LOGES GRATIS.

Ménage n° 11 : Chef de ménage âgé de 64 ans ; originaire ainsi que son épouse de la commune rurale ; famille nucléaire élargie ; 9 pers. C.M. en voie de prendre sa retraite ; aide familiale ; revenus d'environ 1.000 DH/mois.

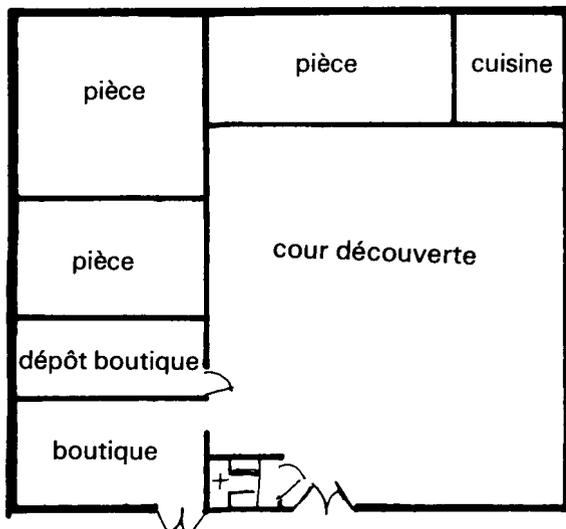
N.B. : D'autres ménages ont fait l'objet d'investigations très légères, formelles ou informelles. Nous ne les reportons évidemment pas ici.

PRINCIPAUX SYMBOLES UTILISES

	Lit deux personnes			Tables
	Lit 1 personne			Service à thé
	Banquettes			Bureau
	Armoires			Machine à coudre
	Tapis			Divan ou canapé
	Natte			Fauteuils
	W.C Turc et robinet			Télévision
	Baquet lessive			Empilement de couvertures
	Evier			Provisions
	Paillasse et évier de cuisine			Lapins et poules
	Douche			Balcon
	Puits			Bibliothèque
	Réchaud à gaz			Placards, ou rayonnages ouverts
	Cuisinière à gaz			Haies végétales.
	Frigidaire			

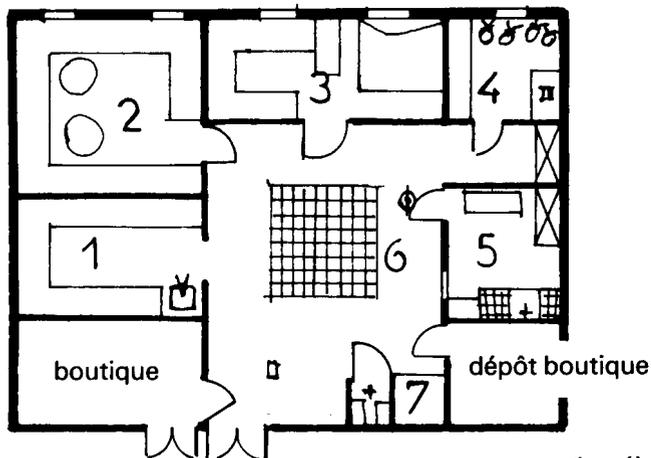
Ménage n° 2

Plan initial



Voie

plan actuel
(après élargissement de la voie)

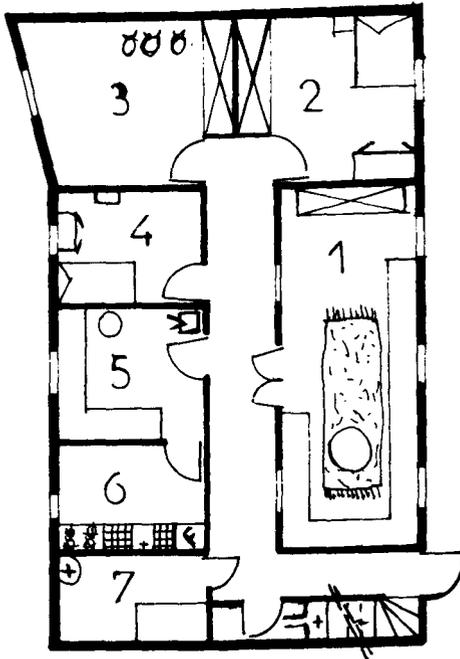


Avenue

1. séjour nocturne et sommeil enf.
2. pièce invités
3. ch. couch. C.M.
4. rangements
5. cuisine
6. woust-ed-dar séjour diurne

Ménage n° 3

Maison mitoyenne



jardin

voie

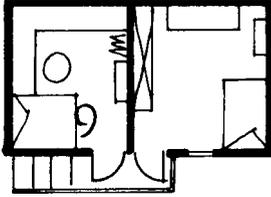
1. Salon
2. Chambre à coucher du chef de ménage
3. pièce vide
4. chambre fils aîné
5. séjour
6. cuisine
7. Salle de bain

N.B. : Dans ce logement, tout est prévu pour l'arrivée de l'eau et électricité.

Maison mitoyenne

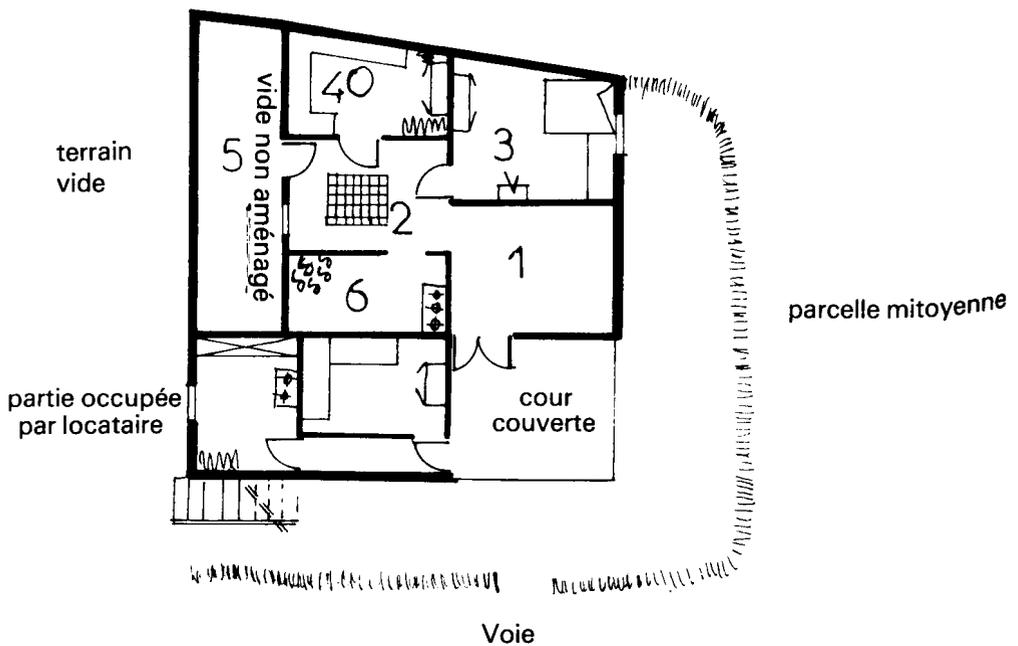
Ménage n° 4

1° étage, 2 locataires



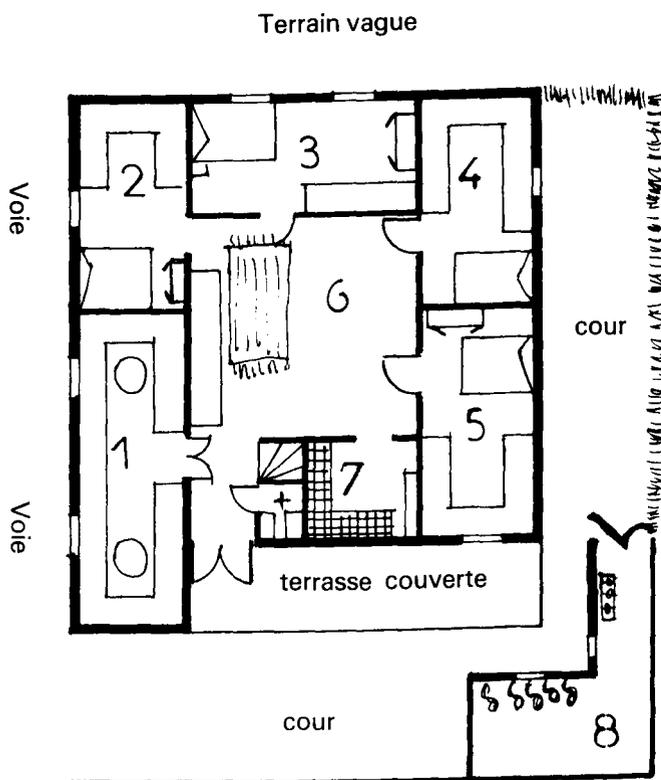
parcelle non construite

Rez de chaussée : Ménage propriétaire + 1 locat.



1. sorte de hall couvert
utilisé aussi pour cuisine
2. woust-ed-dar (simple circulation, non occupé)
3. séjour nocturne et chambre à coucher enfants
4. chambre à coucher chef de ménage ; séjour d'urne hivernal
5. pièce des invités
6. cuisine.

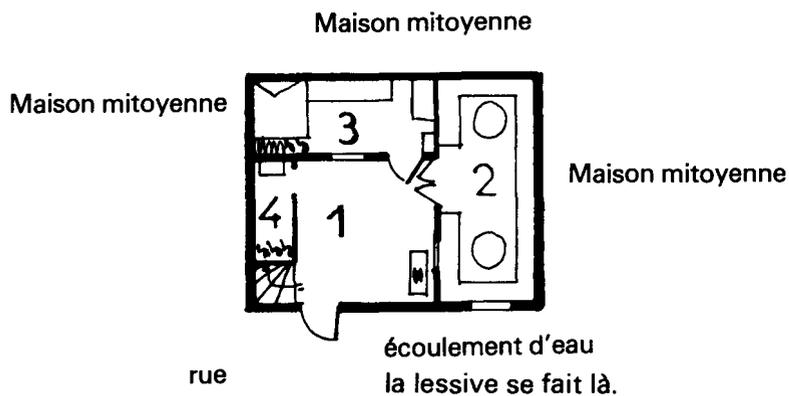
Ménage n° 8



maison mitoyenne

1. pièce des invités
2. chambre d'un fils marié
3. " " (T.M.E.)
4. chambre du père
5. chambre grand-fils célibataire
6. woust-ed-dar couvert - sert de séjour.
7. cuisine "office"
8. cuisine réelle.

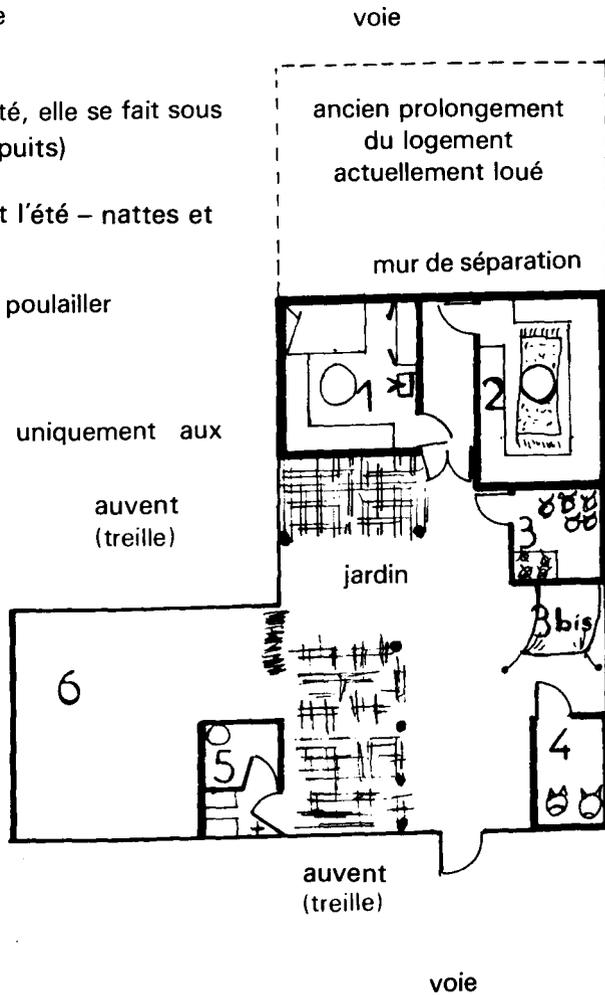
Ménage n° 9



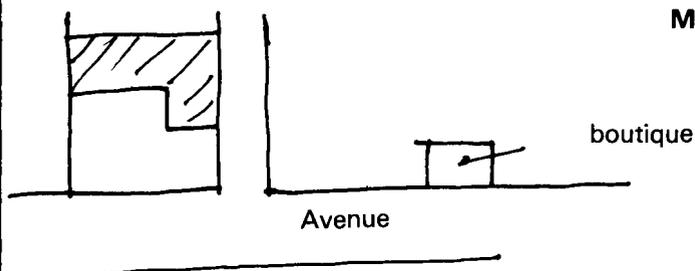
- sol simplement cimenté
- 1. cour entièrement couverte, ouverture sur la rue par grande fenêtre
- 2. pièce des invités
- 3. chambre à coucher parents et petits enfants/séjour nocturne.
- 4. réduit cuisine.

Ménage n° 11

1. chambre à coucher chef de ménage
+ séjour nocturne
2. pièce des invités
3. cuisine (mais en été, elle se fait sous
l'auvent, près du puits)
- 3^{bis} tente dressée tout l'été – nattes et
auvent
- 4.. ancienne écurie - poulailler
5. W.C. et hamman
6. parcelle servant uniquement aux
poules.

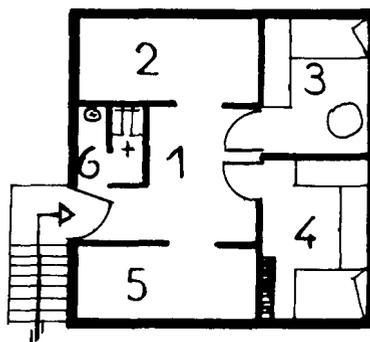


schéma



Ménage n° 11(suite)

“annexe” au logement principal, sis au 1^o étage de la boutique



Avenue

1. palier couvert
2. pièce non occupée
- 3 et 4. chambre - bureau des garçons
5. pièce non occupée
6. toilette - W.C

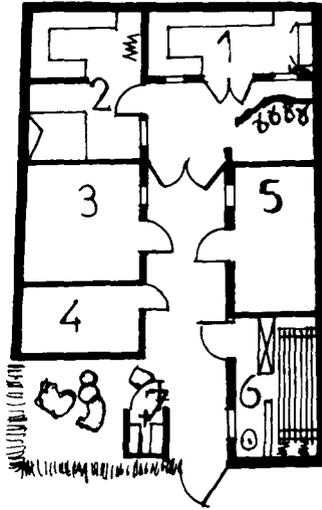
N.B. : rappelons qu'il s'agit du 6^o étage, au-dessus de la boutique, les finitions ne sont pas tout à fait terminées la maison familiale reste celle présentée en page précédente.

Ménage n° 15

Enclos en matériaux
précaires (baraques)

parcelle mitoyenne

parcelle
mitoyenne



1. Logement du propriétaire
2. " d'un locataire
(espace divisé en 2 sous-
espaces)
3. logement locataire (non
visité)
4. " "
5. " "
6. logement locataire
(2 sous-espaces séparés par
un mur)
7. W.C commun
8. cour commune.

MEKNES

